



PONT INTERNATIONAL
GORDIE
HOWE
INTERNATIONAL BRIDGE

Investissement dans les organismes
communautaires
Séance d'information portes ouvertes de
Détroit
Mercredi 15 janvier 2020



ORDRE DU JOUR

1. Accueil et présentations
2. Survol du projet
3. Survol sur les avantages communautaires
4. Investissement dans les organismes communautaires
 - a) Organismes et projets admissibles
 - b) Processus d'examen et de sélection
 - c) Considérations supplémentaires
 - d) Comment faire une demande
5. Période de questions et réponses

SURVOL DU PROJET



VISION DES AVANTAGES POUR LA COMMUNAUTÉ

La vision des avantages pour la communauté est de livrer une série d'initiatives, basées sur les suggestions du public, qui créeront des opportunités mesurables et positives fondées sur des résultats pour les communautés hôtes.

Dans le cadre du projet du Pont international Gordie-Howe, le plan d'avantages pour la communauté :

- Offrira des opportunités économiques dans les communautés hôtes;
- Contribuera de manière positive à des programmes de développement de la main-d'œuvre, améliorant ainsi l'inclusion économique;
- Sera source d'améliorations au voisinage;
- Assurera des engagements clairs et une responsabilisation de la part de toutes les parties envers sa livraison



LE PLAN D'AVANTAGES POUR LA COMMUNAUTÉ



La stratégie de développement et de participation de la main-d'œuvre est axée sur l'engagement d'entreprises locales et met l'accent sur le soutien de la main-d'œuvre, la formation et des opportunités de préapprentissage et d'apprentissage.



La stratégie d'infrastructure du voisinage est axée sur une collaboration avec des intervenants et des membres de la communauté par le biais de consultations afin de développer une stratégie d'investissement communautaire basée sur des priorités identifiées.



L'INITIATIVE D'INVESTISSEMENT DANS LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

La stratégie américaine d'infrastructure du voisinage dans le cadre du plan d'avantages pour la communauté comprend un engagement à fournir une **allocation annuelle d'investissement de 50 000 dollars canadiens**. Cette allocation sera mise à disposition une fois par an entre 2020 et 2024.

Les demandes de financement peuvent varier entre **1 000 et 25 000 dollars canadiens**.

Les demandes qui seront examinées pour le cycle de financement 2020 sont acceptées jusqu'au **31 janvier 2020**.



CANDIDATS ADMISSIBLES

Les candidats doivent répondre aux critères d'admissibilité suivants pour être pris en considération pour un financement :

- Le demandeur doit être une organisation à but non lucratif ou une organisation caritative enregistrée
 - Si le demandeur n'est pas un organisme à but non lucratif ou une organisation caritative enregistrée, une organisation fiduciaire qui est un organisme à but non lucratif ou une organisation caritative enregistrée doit également être nommée dans la demande et fournir une lettre d'appui.
- Les organisations admissibles doivent être situées dans la communauté de Delray ou du sud-ouest de Détroit ou y fournir des services

Les particuliers, le secteur public et les organisations à but lucratif ne sont pas admissibles et ne seront pas pris en considération pour le financement.



PROJETS ADMISSIBLES

Les projets seront considérés comme admissibles au financement si :

- Les fonds demandés seront utilisés pour soutenir des événements, des programmes et des améliorations d'infrastructure dans la communauté de Delray ou du sud-ouest de Détroit
- Le projet proposé apportera un bénéfice direct à la communauté de Delray ou du sud-ouest de Détroit
- Le projet proposé s'aligne sur au moins une des priorités d'investissement communautaire, notamment :
 - Partenariats communautaires
 - Sécurité de la communauté et connexions
 - Avantages économiques
 - Esthétique et aménagement paysager
- Le projet proposé doit débuter après le 1^{er} juillet 2020 et se terminer avant le 30 juin 2021. Le financement ne sera pas engagé sur plusieurs années.
- Les projets et les initiatives qui pourraient être considérés comme étant de nature religieuse ou politique ne seront pas pris en considération pour un financement. Toutefois, les organisations religieuses peuvent présenter une demande si le projet ou l'initiative proposé est de nature non religieuse et s'il apportera des avantages à l'ensemble de la communauté.



PROCESSUS D'EXAMEN ET DE SÉLECTION



Considérations supplémentaires :

- Les personnes chargées d'examiner les demandes devront traiter tous les renseignements de manière confidentielle et respecter les accords de non-divulgence et de conflit d'intérêts.
- L'équipe de projet se réserve le droit d'offrir aux candidats retenus un financement d'un montant différent de celui demandé dans la demande soumise.

CONSIDÉRATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Si la demande de financement est liée à un investissement en infrastructure, des plans ou des dessins de l'infrastructure proposée et des estimations de coûts sont requis avec la soumission de la demande.
- Si la demande de financement concerne un événement ou un programme, une ventilation du budget est requise lors de la présentation de la demande.
- Après l'approbation du financement, les candidats retenus recevront des renseignements supplémentaires concernant les attentes des bénéficiaires, la reconnaissance et la promotion et les exigences en matière de reddition de compte.
- Les candidats retenus recevront 90 % du financement engagé en juillet et les 10 % restants seront débloqués une fois que les exigences en matière de rapports auront été satisfaites (au plus tard le 30 juin 2021).
- Toutes les demandes doivent être signées par un cadre supérieur et un membre du conseil d'administration qui sont autorisés à signer au nom de l'organisation.
- Les organisations qui ont reçu un financement dans le cadre du plan d'avantages pour la communauté pour une initiative différente peuvent demander un financement.



COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Les organismes intéressés peuvent soumettre leur demande des façons suivantes :

Demande électronique

Remplir et soumettre une demande électronique (avec pièces jointes) sur gordiehoweinternationalbridge.com

ou

Télécharger une copie de la demande sur le site gordiehoweinternationalbridge.com et envoyer la demande remplie par courrier électronique à info@wdbridge.com

Demande en version papier

Soumettre une copie papier de la demande dûment remplie (avec les pièces jointes) en personne ou par courrier à l'un des bureaux indiqués ci-dessous :


Bureau principal de l'APWD, 100 avenue Ouellette, local 400, Windsor (Ontario) N9A 6T3

Bureau communautaire de Sandwich, 3201, rue Sandwich, Windsor (Ontario) N9C 1A8 (*Remarque : voir le site web pour les heures*)

Bureau communautaire du sud-ouest de Détroit, 7744 W Vernor Hwy, Détroit, MI, 48209 (*Remarque : voir le site web pour les heures*)

POUR EN SAVOIR PLUS

 gordiehoweinternationalbridge.com/fr

 1 844 322-1773

 @gordiehowebrg

 @gordiehowebridge

 Pont Gordie-Howe

 @gordiehowebrg

 WDBA-APWD